

La Tunisie est entrée avec la révolution dans une transition politique et vit de ce fait et sans conteste une période charnière de son existence. Elle n'est cependant pas la seule nation à vivre une telle expérience dont on sait qu'elle est à la fois une période de grande fragilité mais aussi de nombreux espoirs. Ces expériences passées nous apprennent qu'une transition bien gérée peut conduire à un bond qualitatif à tous les niveaux (économique, social et culturel) mais qu'au contraire une transition mal gérée peut conduire au désespoir de l'opinion publique pouvant alimenter une dérive populiste ou provoquer un retour à l'autoritarisme. Dans ce contexte particulier et critique, aucun événement concernant le pays ne peut être, de prime abord, considéré comme secondaire ou anodin. Tout participe de l'accompagnement de la transition vers le meilleur ou le pire.

Joussour pense qu'il est important d'offrir à ses lecteurs et à intervalles réguliers un « autre regard » à la fois critique et analytique sur quelques saillances sélectionnées de l'actualité pour mesurer la marche de la transition.

Sommaire :

Introduction	1
Un fiasco de gouvernance	1
De grosses inquiétudes pour notre démocratie	2
Absence d'approche nationale stratégique qui anticipe les bouleversements géopolitiques	4

Un fiasco de gouvernance

La Tunisie sur la liste des juridictions fiscales non coopératives de l'UE

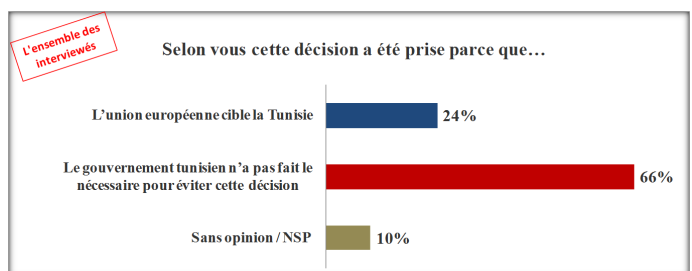
La Tunisie vient de figurer sur la liste noire des 17 paradis fiscaux que viennent de rendre publique les ministres des finances européens. Cette décision entraînant des dégâts malheureux pour l'économie du pays et son image soulève quelques remarques sérieuses :

Tout d'abord, la veille, la prospective ainsi que la gestion anticipative des crises ne semblent pas être le point fort du gouvernement, qui continue à mener une gestion au quotidien qui permet uniquement de faire face au plus urgent et à adopter la posture du pompier. Faisant preuve d'un manque flagrant de réactivité, notre pays, tout comme les autres pays concernés, a été alerté depuis des mois et relancé plusieurs fois. Ce verdict aurait pu être évité si nous avons réagi à temps.

-De plus le gouvernement a fait preuve d'un manque de discernement anticipatif quant à la portée politique de certains dossiers qu'il traite comme des dossiers techniques. Un discernement à sa juste valeur de la portée politique de ce dossier aurait permis de le traiter au niveau des plus hautes sphères politiques, en y associant les divers acteurs concernés (l'ARP, les organisations nationales et les partis politiques composant le gouvernement, etc.) et mettant en place une structure ad hoc permettant ainsi un traitement efficace de ce dossier. Par ailleurs, un réseau de relations influentes dans les pays européens aurait dû être mis en place et entretenu par le ministère des affaires étrangères, que ce soit au niveau des différents intervenants auraient été en mesure de constituer un lobby actif pour servir les intérêts de la Tunisie et aider à infléchir ce verdict. (Que ce soit...donc la phase n'a pas été terminée). Ceci met en question la pertinence et l'efficacité de l'existence d'un secrétariat d'Etat chargé de la diplomatie économique au niveau du gouvernement.

-Une fois le verdict tombé, la stratégie de communication du gouvernement a consisté à adopter la posture de victime d'un acharnement de la partie européenne et d'une ingérence dans les politiques budgétaires du pays en négligeant les défaillances de la partie tunisienne. Ce mode de communication n'a, bien évidemment, pas aidé à rétablir la confiance avec les divers partenaires nationaux et internationaux.

Ainsi, à cette gestion malheureuse d'un dossier délicat et qui a conduit à des dégâts avérés pour l'image et les intérêts du pays, s'ajoute l'absence d'une annonce officielle des responsables et des mesures prises à leur encontre, ce qui ne fait que contribuer à la promotion de la culture d'irresponsabilité et d'impunité.



Sondage d'opinion téléphonique réalisé par Joussour du 18 au 21 Décembre 2017

La loi de finances : Encore une occasion dilapidée pour un débat des questions socio-économiques digne d'un Etat démocratique

L'élaboration, la discussion puis l'adoption de la loi de finances offraient une belle occasion pour un débat fructueux et démocratique autour des défis socio-économiques et des problématiques sérieuses qu'ils soulevaient, avec la participation de toutes les parties politiques et économiques.

Des problématiques telles que: Comment gérer nos relations avec nos partenaires internationaux et notamment les institutions financières dans le respect de nos choix souverains ? Ou encore : Comment trouver l'équilibre entre l'urgence de relancer la dynamique de production et la nécessité de prise en compte des attentes exacerbées de cette deuxième Tunisie délaissée depuis longtemps ?

Cependant, le débat national à l'ARP et dans les espaces médiatiques a mis à nu :

*L'incapacité des divers partenaires à relever le débat sur les questions socio-économiques pour affronter courageusement et d'une façon responsable les véritables

problématiques qui les sous-tendent. Au débat de fond se substituent des mini- crises traitées hors institutions.

Les institutions sont de plus en plus décrédibilisées et tiennent de moins en moins leur rôle dans le dispositif de gouvernance du pays.

*Une absence de cohésion et de solidarité entre la coalition gouvernementale lors du débat budgétaire à l'ARP d'un côté, et un glissement vers des approches corporatistes tendues de la part des organisations nationales soutenant le gouvernement de l'autre. Ce qui induit à se poser des questions sur le processus d'élaboration de cette loi et la crédibilité de la participation et la concertation des parties soutenant le gouvernement.

De grosses inquiétudes pour notre démocratie

L'ISIE gage de la démocratie est entrée en zone de turbulences

L'ISIE ayant vécu durant les mois précédents une sérieuse crise qualifiée par certains d'interne, semble confrontée cette fois-ci à une épreuve très délicate car touchant sa raison d'être.

La modification par l'ISIE du calendrier des élections municipales a suscité une vive polémique qui s'est calmée directement après la signature par le Président de la République du décret présidentiel portant convocation des électeurs aux élections municipales à la date déjà fixée par l'ISIE.

La pression qui a été mise sur l'ISIE par les différents acteurs politiques et notamment les partis politiques est dommageable à plus d'un titre :

La méconnaissance du rôle attribué à l'ISIE ce qui l'assimile aux autres acteurs de la scène politique. Cette perception déplace l'ISIE de son poste d'arbitre du jeu démocratique et l'entraîne dans l'arène des tiraillements partisans qui sont animés par des considérations différentes de celles observées par l'ISIE.

L'instance indépendante doit rester en dehors de ces conflits et jouer le rôle qui lui a été fixé par la constitution. A défaut, c'est la crédibilité des élections, la légitimité des élus et la pérennité du système démocratique qui seront affectés.

Cette situation a entraîné également le glissement des attributions de l'ISIE vers le pouvoir exécutif dont les composantes n'ont a priori aucun pouvoir décisionnel en la matière, mais des attributions formelles d'accompagnement et de facilitation. Face à cette situation, le pouvoir exécutif s'est immiscé dans le cercle décisionnel et s'est imposé comme arbitre de fait en usant de ses prérogatives formelles

et déclaratives. Ceci a porté un coup dur à l'image de l'ISIE et risque d'effleurer l'organisation des pouvoirs établis par la constitution qui neutralise le pouvoir exécutif sur la question des élections et l'attribue à une instance constitutionnelle indépendante. (**les visés du décret présidentiel** (Voir ci-dessous).

La fragilisation de l'ISIE risque par ailleurs, d'être le signe d'une absence de visibilité politique pour le pays. En fait, le non respect des décisions de l'ISIE et le glissement de ses attributions vers le pouvoir politique, remet en cause tout l'agenda électoral et sème le doute sur le maintien et le respect des futures échéances électorales. Ceci est dommageable pour l'ensemble des acteurs politiques et économiques ainsi que pour les partenaires de la Tunisie qui ont tous besoin de visibilité.

Le respect des rôles respectifs des différents intervenants dans le jeu démocratique exige que les acteurs politiques respectent les décisions de l'arbitre, comme il commande à ce dernier de se concerter avec eux avant de prendre sa décision.

أمر رئاسي عدد 254 لسنة 2017 مؤرخ في 19 ديسمبر 2017 يتعلّق بدعوة الناخبين للانتخابات البلدية لسنة 2018.

إن رئيس الجمهورية،

بعد الاطلاع على الدستور، وخاصة الفصل 126 منه.

وعلى القانون الأساسي عدد 23 لسنة 2012 المؤرخ في 20 ديسمبر 2012 المتعلق بالهيئة العليا المستقلة للانتخابات المنفّج والمتمم بالقانون الأساسي عدد 44 لسنة 2013 المؤرخ في 1 نوفمبر 2013 والقانون الأساسي عدد 52 لسنة 2013 المؤرخ في 28 ديسمبر 2013 وخاصة الفقرة 5 من الفصل 3 منه.

وعلى القانون الأساسي عدد 16 لسنة 2014 المؤرخ في 26 ماي 2014 المتعلق بالانتخابات والاستفتاء المنفّج والمتمم بالقانون الأساسي عدد 7 لسنة 2017 المؤرخ في 14 فيفري 2017 وخاصة الفصل 101 والفصل 103 مكرّر منه.

وعلى قرار الهيئة العليا المستقلة للانتخابات عدد 22 لسنة 2017 المؤرخ في 18 ديسمبر 2017

Le report des élections municipales: Quand les calculs et les craintes de la première Tunisie prédominent les attentes insistantes de la deuxième Tunisie

Les premières élections municipales depuis la révolution ont été décalées pour la fin du mois d'avril et le début du mois de mai de l'année 2018. Abstraction faite de la polémique autour de ce report et au delà des justificatifs techniques présentés de part et d'autre pour l'expliquer il nous semble pertinent de présenter les observations suivantes :

- Le report est symptomatique de la perpétuation du blocage de la transition dû à l'incapacité des acteurs de la scène politique de se débarrasser de l'ancien modèle de gouvernance centralisateur et exclusif et se lancer dans l'implémentation du nouveau modèle consacré par la constitution et fondé quant à lui sur la répartition du pouvoir, la décentralisation et l'inclusion. Les difficultés et les risques liés à l'implémentation du nouveau modèle sont devenus un alibi insoutenable face à la dégradation de la situation des services publics dans les différentes collectivités locales et l'incapacité des délégations spéciales dirigées par les agents locaux de l'Etat de bien répondre aux attentes des citoyens.

De plus la pérennisation de l'ancien modèle constitue un frein majeur au développement économique et social dans les régions notamment celles de l'intérieur du pays qui clament ce droit et se mobilisent pour l'affirmer d'une manière souvent non structurée mais insistante et parfois

menaçante pour la paix sociale.

- Les tiraillements partisans sur la date de la tenue des élections locales sont ainsi symptomatiques de la fracture sociale qui traverse le pays et qui le scinde en deux Tunisie. Elles sont propres à la 1ère Tunisie et bloquent les aspirations de la 2ème.

L'élite politique de la première Tunisie ne semble percevoir les élections que comme un instrument pour accéder au pouvoir ou pour y consolider sa position. Alors que la deuxième Tunisie perçoit les élections locales comme une chance pour sortir de la marginalisation, recouvrir sa citoyenneté, affirmer ses droits au développement et réparer l'injustice.

Enfin, le report répétitif des élections municipales risque de perpétuer la déception des électeurs. L'intérêt pour les élections en pâtira et les taux de participation aux élections législatives partielles relatives à la vacance du siège du représentant d'Allemagne ainsi que les intentions de vote exprimées régulièrement par tous les sondages depuis des mois en sont la preuve éclatante. La lassitude des électeurs fragilisera certainement la légitimité des élus et des institutions.

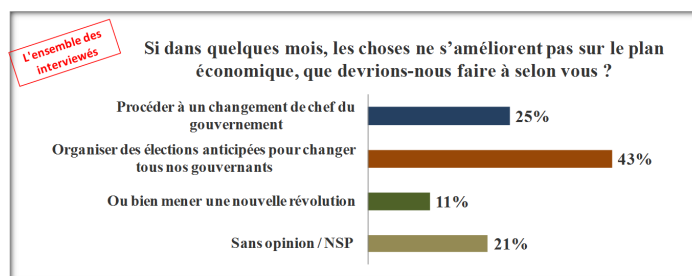
Gouvernement d'union nationale (GUN): Les risques d'épuisement des concepts de gouvernement

La dernière crise au sein de AFEK (et celles qui l'ont précédée au sein de Nidaa Tounes, Al Joumhour) et ses répercussions sur le gouvernement représente une nouvelle manifestation de la contamination du gouvernement par les crises internes des partis le composant.

Le chef du gouvernement a essayé de préserver son gouvernement de cette contamination par une subtile migration du concept de gouvernement d'union nationale à un concept de gouvernement de compétences issues de partis politiques. Cette reconversion périlleuse n'est pas assurée d'être à l'abri de grandes difficultés dues à la fragilisation de sa ceinture politique notamment à l'ARP.

Par ailleurs, cette fragilisation est en train de s'accroître en raison de l'affaiblissement du soutien des organisations nationales (UGTT, UTICA et UTAP) dû à l'absence d'un programme commun. En effet, l'élaboration et l'adoption de la loi de finances ont été l'occasion pour attiser les différends entre les composantes de la ceinture socio-économique du gouvernement et de questionner ses choix.

L'essoufflement du concept de gouvernement d'union nationale après ceux déjà expérimentés depuis les élections de 2011 (coalition gouvernementale-gouvernement de compétences nationales) pose le problème de l'épuisement des alternatives de formation de gouvernements viables face aux défis grandissants.



Sondage d'opinion téléphonique réalisé par Jousour du 18 au 21 Décembre 2017

Absence d'approche nationale stratégique qui anticipe les bouleversements géopolitiques

La reconnaissance par les USA d'Al-quds capitale d'Israël

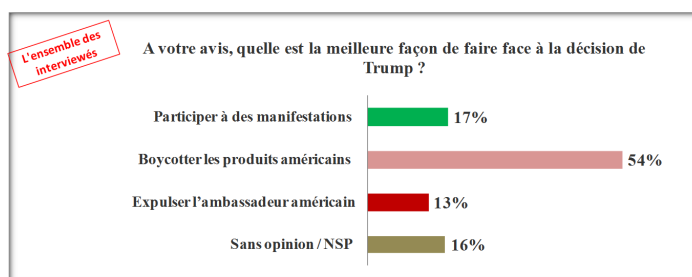
La décision du président américain de reconnaître Al-quds comme capitale d'Israël a soulevé un tollé dans le monde et isolé les USA au conseil de sécurité.

En Tunisie, les autorités nationales, les partis politiques, les organisations nationales ont réagi à la décision de Trump : allant des communiqués, manifestations, appels au boycottage des produits américains, jusqu'à l'appel à la rupture des relations diplomatiques avec les USA. Les diverses manifestations de solidarité avec le peuple palestinien ont mis en lumière les remarques suivantes :

La question palestinienne est toujours mobilisatrice de la rue. En Tunisie, comme partout dans le monde et surtout dans le monde arabo-musulman, la rue reste particulièrement sensible à cette question et notamment Al-quds. L'escalade prévisible des événements en Palestine sera ainsi un facteur important dans l'humeur populaire durant les mois prochains.

Cette question risque fort de provoquer un séisme dans les équations régionales et internationales, avec des conséquences difficiles à cerner. Les discours idéologiques, populistes qui ont dominé la scène politique nationale ne reflètent aucune approche stratégique de la question

palestinienne qui tiendrait compte de toute l'équation nationale et internationale avec ses diverses complexités économiques, diplomatiques...



Sondage d'opinion téléphonique réalisé par Joussour du 18 au 21 Décembre 2017

Crise avec les Emirats Arabes Unis

La décision prise par la compagnie aérienne Emirates interdisant aux femmes tunisiennes d'embarquer sur des vols en direction de leur pays a envenimé des relations bilatérales déjà très délicates depuis quelques années.

La société civile, les organisations nationales et les réseaux sociaux ont été autrement plus réactifs sur ce dossier que les autorités concernées, en adoptant des positions très fortes et tranchées. Les partis politiques quant à eux ont opté pour des positions entre la condamnation plus ou moins radicale et les propos apaisants.

La tentative officielle de circonscrire la crise dans la sphère « technique » a été débordée par l'élan des organisations nationales, les partis et les réseaux sociaux déplaçant la crise du champ du technique vers celui du politique. La position officielle un peu tardive a fini par s'aligner sur l'humeur populaire et de la société civile tout en étant entachée par des déclarations tout aussi officielles jetant le flou sur cette position.

La gestion de ces deux crises nous pousse à émettre les remarques suivantes :

*Les bouleversements géopolitiques radicaux et continus

nous rappellent de nouveau l'exigence d'une consolidation de notre approche des relations internationales de la Tunisie dans le cadre de nos fondamentaux mais avec les adaptations nécessaires. Ces adaptations doivent s'inscrire dans une bonne lecture de l'avenir géopolitique incertain loin des surenchères idéologiques et populistes.

En effet, continuer à gérer les relations internationales avec les paradigmes du présent sans tenir compte des mutations géopolitiques en cours et à venir risque de porter préjudice à nos intérêts nationaux.

*Si la constitution accorde la prérogative de déterminer les politiques générales dans le domaine des relations étrangères au Président de la République en concertation avec le chef du gouvernement, les principes démocratiques exigent la participation de tous les acteurs politiques à l'élaboration et au développement des relations internationales du pays.

La bonne gouvernance de la politique étrangère du pays requiert donc l'intégration de cette double complexification en vue de la mettre au service des intérêts du pays et d'en faire un élément de renforcement de la cohésion nationale.